



OGEC Ecole Notre Dame
12, rue d'Issé
44590 Saint Vincent des Landes

le 30/06/2023

Madame, Monsieur,

Pour l'année scolaire 2023/2024, la **cotisation d'assurance scolaire annuelle obligatoire** est de **8,90 €** par enfant. Elle comprend La Responsabilité Civile de l'établissement, l'assistance et la protection juridique et la garantie Individuelle Accident de l'enfant.

Afin de faciliter la gestion de la trésorerie, nous avons choisi de distinguer la cotisation d'assurance des contributions. Nous vous demandons donc de régler cette cotisation en chèque ou en espèces selon votre choix.

Merci de votre compréhension.

Nous vous remercions de nous retourner le coupon ci-dessous, pour le **lundi 4 septembre 2023** accompagné de votre règlement.

Cordialement

Le Bureau OGEC

✂

Nom :

Prénom :

Assurances scolaires obligatoires	nombre d'enfants	Total famille
8,90€ / an / enfant € *

* chèque à l'ordre de OGEC Ecole Notre Dame Saint Vincent des Landes

Signature(s) :